

Séance ordinaire du conseil municipal de Rivière-Héva, tenue lundi le 15 novembre 2021, à la Salle des Quatre-Coins, à compter de 19 h 30 sous la présidence de madame Chantal Thibault, mairesse, à laquelle sont présents :

Messieurs les conseillers suivants :

Maurice Mercier
Noël Beaulé
Yvon Charette
Luc Richard
Robert Paquin
Jean-François Baril

Madame Cindy Paquin directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, est présente.

2021-11-268 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur le conseiller Maurice Mercier et unanimement résolu d'accepter l'ordre du jour tel que présenté en retirant le point suivant :

3.14 Pancarte – Stationnement du Sentier de la nature

Adoptée

2021-11-269 Adoption du procès-verbal d'octobre

Il est proposé par monsieur le conseiller Yvon Charette et unanimement résolu d'accepter le procès-verbal du mois d'octobre tel que rédigé.

Adoptée

2021-11-270 Liste des chèques émis

Il est proposé par monsieur le conseiller Yvon Charette et unanimement résolu d'accepter la liste des chèques émis telle que présentée au montant de 201 505.89\$.

Adoptée

2021-11-271 Liste des comptes à payer

Il est proposé par monsieur le conseiller Luc Richard et unanimement résolu d'accepter la liste des comptes telle que présentée au montant de 51 132.86\$.

Adoptée

2021-11-272 Adoption des dépenses salariales d'octobre (élus-employés-pompiers)

Il est proposé par monsieur le conseiller Noël Beaulé et unanimement résolu d'adopter les dépenses salariales des élus, employés et pompiers pour le mois d'octobre telles que présentées.

Adoptée

2021-11-273 **Correspondance**

Il est proposé par monsieur le conseiller Noël Beaulé et unanimement résolu de déposer la correspondance telle que présentée.

Adoptée

2021-11-274 **Attribution des dossiers aux élus**

Il est proposé par monsieur le conseiller Luc Richard et unanimement résolu d'attribuer les dossiers aux élus comme suit :

Maurice Mercier

- Multi-organismes
- Voirie Rivière-Héva
- Sécurité incendie et sécurité civile

Noël Beaulé

- HLM
- Voirie Lac-Mourier
- CCU

Yvon Charette

- Piste 4 saisons
- Table des aînés
- Comité de suivi mine Canadian Malartic

Luc Richard

- Nouveaux arrivants
- Loisirs
- Ressources humaines

Robert Paquin

- Maire suppléant
- SADC
- Conseil d'établissement
- Sentier de la nature

Jean-François Baril

- Maison des jeunes
- Bibliothèque

Adoptée

2021-11-275 **Dates des réunions 2022**

Il est proposé par monsieur le conseiller Robert Paquin et unanimement résolu de définir les dates des séances ordinaires pour 2022 de la façon suivante :

- 10 janvier
- 7 février
- 7 mars
- 4 avril
- 2 mai
- 6 juin
- 4 juillet
- 2 août (mardi)
- 6 septembre (mardi)
- 3 octobre

7 novembre
5 décembre

Adoptée

2021-11-276 Formation aux nouveaux élus – Le comportement éthique (cours obligatoire pour les élus)

Il est proposé par monsieur le conseiller Maurice Mercier et unanimement résolu d'autoriser la dépense pour la formation sur le comportement éthique à tous les élus.

Adoptée

2021-11-277 Déneigement rue des Villageois – Demande signée des citoyens

Il est proposé par monsieur le conseiller Yvon Charette et unanimement résolu d'accepter la soumission de Monsieur Jean-Marc Larouche au montant de 3 050.00 \$ pour le déneigement de la rue des Villageois. Le montant de la facture sera réparti à toutes les résidences de la rue concernée lors de la taxation annuelle 2022.

Adoptée

2021-11-278 Demande de commandite – Fondation Brousseau Dargis

Il est proposé par monsieur le conseiller Robert Paquin et unanimement résolu de commanditer un montant de 100.00 \$ pour la fondation Brousseau Dargis.

Adoptée

2021-11-279 Contribution à la Croix Rouge

Il est proposé par monsieur le conseiller Maurice Mercier et unanimement résolu de contribuer une somme de 255.51 \$ à la Croix Rouge.

Adoptée

2021-11-280 Demande de financement Comptoir alimentaire de Malartic

Il est proposé par monsieur le conseiller Luc Richard et unanimement résolu de commanditer un montant de 250.00 \$ au comptoir alimentaire de Malartic.

Adoptée

2021-11-281 Mandater un agronome pour le Bex

Attendu qu'il y a eu décision de la CPTAQ;

Attendu que la CPTAQ exige que les travaux d'exploitation et de remise en agriculture doivent être faits sous la supervision d'un agronome;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Maurice Mercier et unanimement résolu de mandater un agronome pour effectuer la surveillance des travaux d'extraction et de réhabilitation selon les exigences de la décision 415 152 de la CPTAQ au montant de 9 800.00 \$ plus les taxes pour les honoraires d'agronomes et de 720.00 \$ plus les taxes pour la préparation de plans pour les années 2021-2022, ainsi qu'un montant de 7 700.00 \$ plus les taxes pour les honoraires d'agronomes et de 720.00\$ plus les taxes pour la préparation de plans pour les années de 2022 à 2026.

Adoptée

2021-11-282 Mandater service GFE inc. pour le Bex

Considérant que l'agronome que nous avons mandaté vient de l'extérieur de la région;

Considérant que la CPTAQ nous impose l'usage d'un sol arable et qu'il n'y en a pas sur le site;

Considérant qu'il y a de la matière organique qui s'accumule en surface, mais qu'il y a très peu de sols arables;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Yvon Charette et unanimement résolu de mandater service GFE inc. pour partager les tâches de surveillance en collaboration avec notre agronome ainsi que de faire préparer un plan de réhabilitation forestier afin que nous n'ayons pas à importer une importante quantité de sols arables. Un montant de 3 500.00\$ avait été autorisé, mais considérant les autres demandes nous devons majorer le montant à 5 000 \$.

Adoptée

2021-11-283 Conditions de travail et salaire – Andréane Beaudette-Plourde (secrétaire-réceptionniste)

Attendu que le retour de madame Andréane Beaudette-Plourde était prévu pour le 26 juillet et qu'il était impossible pour elle de revenir à temps complet, considérant le manque de garderie;

Attendu que madame Andréane Beaudette-Plourde avait eu une autorisation du conseil d'avoir le poste de numérisation de dossier pour une période de 6 mois à temps partiel;

Attendu que la municipalité donne une augmentation annuelle à ses employés chaque année et que cette dernière n'a pas eu son traitement comme prévu au guide de ressources humaines;

En conséquence, il est proposé par monsieur Yvon Charette que Madame Beaudette-Plourde reprenne son poste de secrétaire-réceptionniste en permanence, et ce depuis le 8 novembre 2021 et autorise son augmentation à l'échelon 3 auquel elle avait droit et que ce soit rétroactif à la date de son retour de congé maternité soit le 9 août dernier.

Adoptée

2021-11-284 Salaire et fin de probation – Pierre Dorion (OMBE)

Il est proposé par monsieur le conseiller Noël Beulé et unanimement résolu d'autoriser la fin de probation de Monsieur Pierre Dorion à compter de ce jour et de lui offrir les mêmes conditions que les autres employés ont comme prévu au Guide des ressources humaines. Son salaire passera à l'échelon 2 de sa grille de salaire.

Adoptée

2021-11-285 Appels d'offres – Fabrication de matériaux granulaires (MG 20 et pierre nette)

Il est proposé par monsieur le conseiller Maurice Mercier et unanimement résolu d'aller en appels d'offres sur le site SEAO pour la fabrication de matériaux granulaires pour 25 000 tonnes de MG 20 et 2 000 tonnes de pierre nette.

Adoptée

2021-11-286 Affichage au Centre Héva

Considérant la volonté manifestée par les élus de favoriser l'implantation du Centre Héva sur son territoire;

Considérant le dépassement du toit ou des murs d'au plus de 30 centimètres sur les enseignes et marquises et sur les murs du commerce;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Jean-François Baril et unanimement résolu d'autoriser et d'approuver l'affichage et les enseignes demandés et d'en permettre l'installation avant la modification aux règlements de zonage 04-2009. La correction sera effectuée lors de notre prochaine modification du règlement de zonage au chapitre 9 sur l'affichage, afin qu'il reflète les besoins actuels des entreprises sur notre territoire.

Adoptée

2021-11-287 Mandater la firme Morency Avocats

Considérant la destitution et le congédiement de madame Nathalie Savard;

Considérant les plaintes reçues par madame Savard;

Considérant qu'il y a lieu de se faire représenter pour le dossier complet de madame Savard;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Yvon Charette et majoritairement résolu de mandater la firme Morency Avocats pour nous représenter dans le dossier de madame Savard tout au long des poursuites qu'il pourrait y avoir sur ce dossier.

Monsieur le conseiller Maurice Mercier fait inscrire sa dissidence.

Adoptée

PÉRIODE DE QUESTIONS

2021-11-288 **Levée**

À 19h50, il est proposé par monsieur le conseiller Yvon Charette et unanimentement résolu que la séance soit et est levée.

Adoptée

Cindy Paquin
Directrice générale par intérim
Secrétaire-trésorière

Chantal Thibault
Mairesse